LE CIRCUIT DE SIGNALEMENT DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES GRAVES ASSOCIÉS AUX SOINS





Supposons que vous venez d'être témoin d'un Évènement Indésirable Grave associé aux Soins (EIGS)*.



Et que, après avoir pris les mesures conservatoires pour les usagers, vous l'avez déclaré sur le portail national de signalement des évènements sanitaires indésirables.



*si vous souhaitez en savoir plus sur les EIGS, vous pouvez consulter le premier tome de cette série.



C'est très bien, mais que se passe-t-il ensuite ?

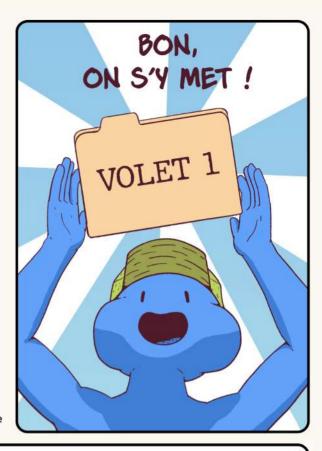
Lorsque vous commencez une déclaration, elle est transmise à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région...



L'ARS va alors traiter ce nouveau cas, en Commission Régionale d'Appui et de Suivi des EIGS (CRASEI*).



* Il s'agit de l'organisation définie dans la région Grand Est



C'est cette commission qui permet de confirmer les EIGS, d'identifier les besoins d'appui par les Structures Régionales de Vigilances et d'Appui (SRVA) et de diriger les déclarants vers les interlocuteurs concernés.



En parallèle, l'ARS peut aussi prendre contact avec vous et vous demander des précisions quant à ce que vous avez déclaré.





PAR AILLEURS, JE VOUS RAPPELLE QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE STRUCTURE RÉGIONALE D'APPUI POUR VOUS AIDER À ORGANISER LA SUITE.



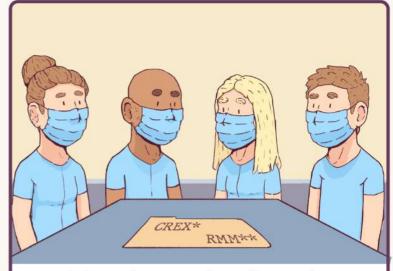
Et oui, après avoir déclaré un EIGS en ligne, vous avez trois mois pour saisir un 2ème volet de déclaration!





Concrètement, ce 2ème volet devrait ressembler à quelque chose comme ça :

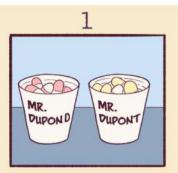




Tous les professionnels concernés par l'EIGS se rassemblent pour en discuter.

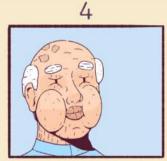
*Comité de Retour d'EXpérience **Revue de Morbi-Mortalité

Une première étape est de récapituler la chronologie des faits et s'assurer de sa justesse.













ON EST D'ACCORD ? ÇA S'EST BIEN PASSÉ COMME ÇA ?



Puis, dans un second temps, on réalise une analyse systémique de l'événement.





QUELQU'UN A UNE IDÉE DE CE QUE C'EST UNE ANALYSE SYSTÉMIQUE ?



Dans ce genre d'analyse, l'idée n'est PAS de faire porter la faute à telle ou telle personne et de lui taper sur les doigts.





Mais bien d'identifier la chaîne d'événements qui a mené à l'EIGS et de trouver les points faibles sur lesquels on peut agir.

A la fin de la réunion, le groupe d'analyse fait la lumière sur 2 choses :



Un ensemble d'éléments d'analyse des causes profondes de l'EIGS



Un plan d'actions correctives pour prévenir qu'un tel événement ne se répète pas

© Structure Régional Appu Grand Bot

La saisie du volet 2 va reprendre une partie de ces informations anonymisées. Il est transmis à l'ARS qui va alors vérifier s'il y a encore des points à éclaircir ou si le dossier peut être clôturé.

Mais une fois que le dossier est clos au niveau de l'ARS, les choses ne s'arrêtent pas là non plus!

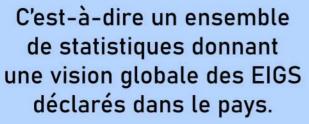




L'ARS va anonymiser le dossier et le transmettre à la Haute Autorité de Santé (HAS).

La HAS va alors se servir de tous les dossiers qui lui ont été transmis, pour réaliser un bilan national des EIGS.

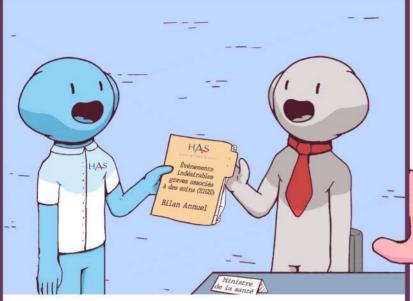






Ainsi qu'un retour d'expériences où la HAS détaille des préconisations pour prévenir les EIGS. Ce bilan, en plus d'être accessible publiquement, va être transmis au ministre chargé de la santé.

En bref, tout ça pour dire que déclarer un EIGS, ça permet 2 choses :



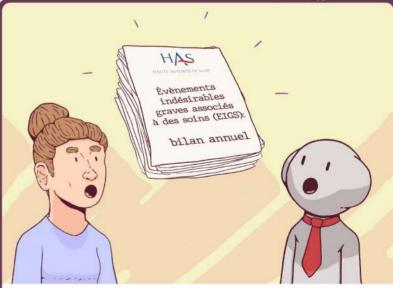
Qui pourra alors mettre en place des actions en se basant sur ces informations.



ENCORE DÉSOLÉ POUR LA DERNIÈRE FOIS. ON A FAIT LE NÉCESSAIRE POUR QUE ÇA N'ARRIVE PLUS.



1 : Analyser ce qui s'est passé afin de déterminer des actions pour éviter qu'un évènement similaire n'advienne à nouveau.



2 : Partager des informations, qui vont permettre à terme d'informer les citoyens et les décideurs politiques à l'échelle nationale. Au fait, la prochaine fois on vous parlera de l'accompagnement que peut offrir l'équipe de la SRA. Alors à bientôt !



QUI SOMMES NOUS ?

L'équipe EIGS de la SRA Grand Est

Dr Lucie CAZET Médecin de santé publique

Dr Olivier MARTIN Médecin coordonnateur

Emilie STEINFELD Chargée de mission infirmière

L'illustrateur:



Thomas MARTIN
Illustrateur/médiateur scientifique

ET COMMENT NOUS CONTACTER ?

Pour contacter la SRA Grand Est:

Par téléphone : 03 83 40 85 11

Par mail: contact@sragrandest.org

Sur le site: www.sragrandest.org



Pour contacter l'illustrateur :

Sur Instagram: @science_et_dessin

Par mail:

thomasmartinmennetrier@gmail.com

ET SOUVENEZ-VOUS:

Signaler un événement indésirable, c'est 10 minutes utiles à tous.

